

Soirée-débat dans le cadre de l'exposition annuelle des Archives cantonales vaudoises, « Hier au quotidien. Photographies de Hélène Tobler »

Mercredi 21 novembre 2018

Horaire: 18h-20h

Lieu: Archives cantonales vaudoises, rue de la Mouline 32, à Chavannes-près-Renens

Modérateur : Olivier Lugon, professeur d'histoire de la photographie, à l'Université de Lausanne

Avec la participation de:

- Elisabeth Bourban, archiviste communale de Nyon;
- Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises;
- Luc Debraine, conservateur du Musée suisse de l'appareil photographique;
- Jeannette Frey, directrice de la Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne;
- Nora Mathys, conservatrice, responsable du département des collections, Musée de l'Elysée;
- Diana Le Dinh, conservatrice des collections photographiques, Musée historique de Lausanne.

45 personnes ont répondu à l'invitation des Archives cantonales vaudoises.

Le débat est introduit par des rappels historiques de la situation des photographies dans le canton de Vaud.

Chaque institution a répondu sur ce qu'elle conserve dans le domaine de la photographie, sur le contenu de sa politique d'acquisition et sur ses attentes. Il ressort des disparités de pratiques professionnelles (le statut de la photographie, l'attachement à décrire chaque photographie, le traitement de masse, le souci de maintenir l'unité des fonds et des collections photographiques pour restituer le contexte de production, l'importance du cadre juridique, le droit d'auteur). Ce qui sépare ces institutions, c'est leur positionnement et leur tradition par rapport aux photographies : les Archives communales et cantonales vaudoises sont les lieux d'accueil naturels de la production photographique de leur administration (à Nyon, l'autorité conduit, à travers les Archives communales, une politique active d'archivage photographique systématique des bâtiments de la ville, chaque bâtiment est photographié) et accueillent des archives d'origine privée ; la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne a récupéré récemment les archives du Cabinet iconographique vaudois dont les aléas sont rappelés. C'est en 1897 que le Musée des Beaux-Arts de Vevey ou Musée Jenisch a été inauguré. Il abrite également une institution cantonale : le pasteur Paul Vionnet (1830-1914) avait rassemblé dès 1865 une importante collection de photographies qui forma la base du Musée historiographique institué en 1900, rattaché en 1945 à la Bibliothèque cantonale et universitaire où il prendra le nom de Cabinet iconographique, puis de Département des estampes, qui deviendra le Cabinet cantonal des estampes, transféré du Palais de Rumine aux Archives cantonales en 1965, puis au Musée de l'Elysée en 1980 et enfin au Musée Jenisch en 1986. La création du Musée de l'Elysée, en octobre 1985 et consacrée à la photographie, ne joue pas le rôle de musée pour la photographie documentaire, à la différence du Musée historique de Lausanne dont les fonds et les collections sont en profonde relation avec la ville de Lausanne. Quant au Musée suisse de l'appareil photographique, unique en son genre, fondé en 1979, conserve des photographies en relation avec les techniques photographiques – la photographie porte la technicité de la prise de vue. Le fait que

la photographie de presse n'était pas prise en compte par le Musée de l'Elysée a amené les Archives cantonales vaudoises, à la demande des autorités cantonales, d'accueillir 149 mètres linéaires d'archives photographique du Groupe Edipresse, pour près de 650 000 pièces physiques, et à ouvrir le débat autour du statut de cette photographie, fortement en péril, au niveau suisse.

Malgré la réunion de tous les partenaires de la photographie au niveau vaudois, aucun accord commun pour sauver les archives d'ASL (Actualités Suisse Lausanne), fondé en 1954, et mis en veilleuse en 1999 ; chaque institution a préféré son rôle individuel, une grande partie des archives sont déjà conservées au Musée national suisse, à Zurich. Il faut reconnaître que le montant demandé par Roland Schlaefli, fondateur d'ASL, était élevé (plus de CHF 700 000.-)

A la différence de plusieurs cantons (par exemple Genève, Neuchâtel et Valais), la photographie n'est pas conservée par une seule institution. Des parts importantes sont en mains privées (« les collectionneurs »). Le rapport du Vaudois à la photographie est ambigu. Cela relève de l'empreinte protestante.

Cette situation éclatée ne favorise pas l'échange des forces et des informations. L'utilisateur ignore ce qui est conservé dans chaque institution qui ne communique pas nécessairement ses inventaires en ligne.

Constat est fait qu'il vaut mieux désormais fédérer les forces, solidariser les compétences (l'unité d'inventaire ne veut pas dire unité de lieu de conservation), s'entendre sur les prestations offertes et rémunérées. La réflexion est conduite au niveau de l'administration cantonale vaudoise par le Service des affaires culturelles, entre le Musée de l'Elysée, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et les Archives cantonales vaudoises. Le maillage au niveau des communes (« archivage de proximité ») est à considérer pour garantir la couverture de la conservation photographique sur l'ensemble. L'Université de Lausanne, par son service d'archives UNIRIS, se préoccupe de valoriser les archives produites dans les facultés.

Chavannes-près-Renens, le 26 novembre 2018

Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises

Olivier Lugon, professeur d'histoire de la photographie, à l'Université de Lausanne